



EDITORIAL



Développer notre commune, continuer à la rendre attractive, veiller au maintien de ses services publics mais aussi ceux de proximité sont autant de missions que l'équipe municipale conduit avec diligence.

Dans l'édito d'octobre, je vous disais que nous ne restions pas immobiles sur le devenir du magasin «Spar». Notre patience n'aura pas été vaine. En effet, d'ici la fin de l'année, la supérette va reprendre vie. Le groupe Carrefour vient de donner son aval pour installer un « Carrefour Contact ». Par la même occasion, la Mothe va également retrouver une station service. Il y a des nouvelles qui font plaisir à annoncer, celle-ci en fait partie !

Oui, je sais, vous avez été nombreux à regretter la disparition de «Spar». J'espère simplement que vous serez encore plus nombreux à venir faire vivre ce magasin quand il sera réouvert !

En ce mois de mars, vos élus vont voter le budget de la commune. Parmi les projets qui vont voir le jour, on peut annoncer, entre autres, la fin de l'aménagement de la rue de la Barrière, un programme d'effacement de réseaux électrique et téléphonique à La Villedieu, l'aménagement de la salle des associations pour accueillir le RAM.

Dans le domaine de l'urbanisme, le cabinet Ponant de Rochefort travaille actuellement avec la commune pour la création d'un lotissement aux « Champs du Parc ». Le projet fera l'objet d'une présentation publique. Nous espérons que les travaux commenceront avant la fin de l'année.

Chacun a pu lire dans la presse le mécontentement des élus mothais suite à l'échec de la fusion des communautés de communes Val de Sèvre et Haute Sèvre. Cette idée allait dans le sens de la réforme des collectivités qui se met en place et avait l'aval de la Préfecture. Il faut savoir que cette décision d'élus paralyse aujourd'hui le développement économique de notre commune.

Depuis janvier, nous réfléchissons à une communauté de communes à l'échelle du Pays Haut Val de Sèvre. Celle-ci ne devrait pas voir le jour avant 2013. Il nous faudra donc attendre pour se développer économiquement.

Mars, c'est aussi le printemps qui nous ouvre la voie des animations culturelles de la commune. La saison promet d'être riche. J'espère que vous serez nombreux à venir les découvrir.

Le Maire,
Alain DELAGE

Vie Communale

Conseil Municipal des jeunes

La nouvelle équipe a été élue le 15 Novembre dernier par l'ensemble des élèves de CM1, CM2 et 6ème des Ecoles François Dallet, Ste-Marie et du Collège de l'Orangerie.

Après avoir participé à l'opération solidaire du marché de Noël (collecte de jouets organisée par l'Espace Jeunes au bénéfice du Secours Populaire et distribution de chocolats pendant la balade contée), ils se sont réunis le 28 janvier pour préciser leurs projets : développer le lien entre les jeunes et les personnes âgées des maisons de retraite, participer à la journée des jardins le 4 ou 5 juin prochain, compléter le skate park, améliorer le parcours santé, restaurer la cabane des jardins secrets...

Ils participeront aussi aux cérémonies commémoratives ; ils sont courageux et enthousiastes.

Merci à ces jeunes volontaires pour leur implication dans la vie de leur commune.



Mathis DUTEMPLE, Marie PERDRIAU, Lucie MARSAC, Clarisse MADEUX, Nicolas BAUDOUIN, Alice MASQUELIER, Pierre PROUST, Emma SHEEPERS, Louise JOUBERT, Mona BORDIEC, Alexis FONTAINE, Kevin LEPORT, Mederick GALIBERT

Contrat Enfance Jeunesse



Signature du contrat

Alain Delage, maire de La Mothe, Yvelise Ballu-Berthelmy, maire de Pamproux, Josseline Paillat, présidente de la MSA et Noël Ruault, président de la CAF, ont signé le 16 février le contrat enfance-jeunesse, à la mairie de La Mothe. Le contrat enfance-jeunesse (CEJ) a vocation à améliorer la vie des familles dans le domaine de la petite enfance et de la jeunesse. C'est dans cette perspective que les municipalités de La Mothe et Pamproux, en s'appuyant sur des travaux initiés par le Pays, ont décidé de s'associer pour créer un RAM (Relais d'Assistants Maternelles) intercommunal qui fonctionne alternativement dans les deux communes.

Pour rappel, les Relais d'Assistants Maternelles sont des lieux d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance, gérés par une collectivité territoriale et animés par une professionnelle de la petite enfance. Il s'agit d'une structure de soutien aux assistantes maternelles.

Les jeunes de 11 à 17 ans ne sont pas oubliés par le CEJ, qui leur permet d'accéder à des animations et des manifestations sur chacune des deux communes. Ainsi ont été mis en place des séjours de vacances, des animations thématiques ou des soirées innovantes, comme les « soirées tartines » qui sont organisées avec le collège La Mothe-Pamproux. Rappelons que les deux communes concernées regroupent 3.498 habitants, dont 188 enfants de 0 à 5 ans et 337 enfants et jeunes de 6 à 18 ans. La CAF et la MSA aident sur quatre ans les municipalités respectivement à hauteur de 51.403 € et 12.337 €.



Animation musicale



Séjour ski 2011

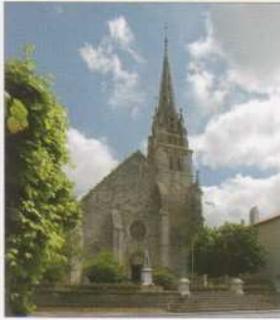


Soirée tartines



Travaux

Un trésor bien caché



Eglise
St-Héray

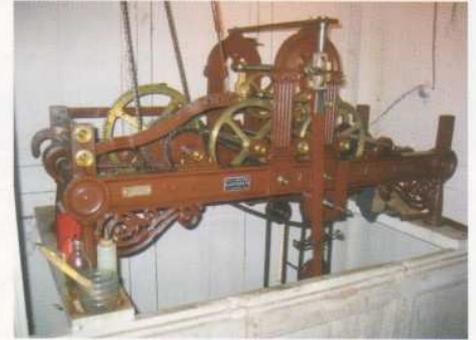
Durant plusieurs semaines, l'horloge de notre clocher s'est arrêtée de fonctionner.

L'usure du temps a érodé plusieurs engrenages qui remontent les poids.

Deux possibilités s'offraient au conseil municipal pour la réparation :

- L'installation d'un nouveau mécanisme entièrement électronique,
- La réparation de la mécanique ancienne par un atelier spécialisé.

Les élus ont choisi de donner une nouvelle vie à ce patrimoine datant de 1860 caché tout au sommet de notre clocher en optant pour la deuxième solution.



Machinerie horloge de l'église

Travaux dans notre commune



Syndicat
ACEMPSS

La dernière campagne du syndicat ACEMPSS s'est concentrée sur la Villedé, avec la création d'une plate-forme pour recevoir les conteneurs d'une part et le changement de l'abri bus qui était trop petit d'autre part. A Trémont, il a été procédé à la réfection du chemin qui sort de Chambrille avec pose d'une buse pour récupérer les eaux de pluie qui ruissellent et dégradent le chemin.



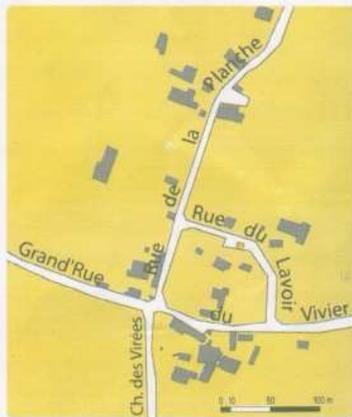
Quad

Sur le site de Chambrille, les employés communaux ont posé six panneaux interdisant le secteur aux vélocycleurs, motos et quads. Depuis la pose de 4 panneaux, à l'entrée du chemin de Chambrille côté parking, deux ont été dérobés. La commune a déposé une plainte à la gendarmerie. Pour la protection du site et le bien de tous, il est demandé aux promeneurs ou riverains d'aviser les services de la gendarmerie au 05.49.05.50.12.



Signalétique à
Chambrille

Noms de rues



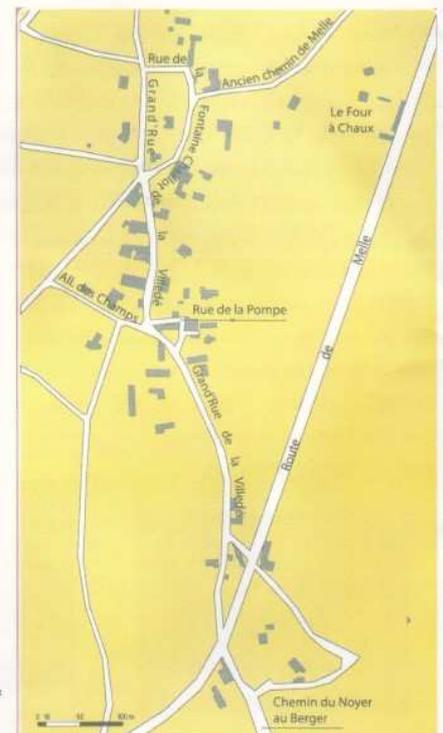
Le Vivier*

Désormais, les rues des hameaux de La Villedé et du Vivier ont un nom et les habitations, un numéro de voirie.

Les noms de rues ont été décidés par le Conseil Municipal, après consultation des riverains et en tenant compte des données cadastrales.

Les panneaux de rues et les numéros de voirie seront bientôt installés par les services techniques. Si vous avez des observations particulières concernant l'emplacement de votre numéro d'habitation, merci de les communiquer par écrit en mairie.

Une fois cette opération terminée, l'accès des services de sécurité, le tri postal et les livraisons à domicile seront grandement facilités.



La Villedé*

* plans publiés avec l'autorisation de Cartilde



Village adapté : Interview des nouveaux locataires du lotissement de la Cimalière

C'est autour d'un café que nous reçoit Madame Léchelon dans son intérieur accueillant et chaleureux du nouveau lotissement de la Cimalière.

Ayant vécu dans le Berry, puis à St Maixent ces dernières années, c'est pour se rapprocher de sa fille que Madame Léchelon a emménagé, le 08 décembre dernier, dans son logement adapté.

Bien que l'installation se soit révélée un peu difficile (l'électricité, le chauffage et le téléphone n'étaient pas branchés), et que des dysfonctionnements importants restent à régler par l'office d'HLM au niveau notamment de l'accessibilité des fermetures des volets, Mme Léchelon "n'a pas vu passer" ces 2 premiers mois à La Mothe.

Son logement est idéalement situé (en face du parc du Pont l'Abbé et non loin de la bibliothèque) pour cette agréable personne qui apprécie les prome-

nades et la lecture.

Sa fille qui a suivi dès son origine le projet de construction de logements adaptés à La Mothe nous précise que l'intérêt de ce quartier, pour sa mère, est également dû au calme qui y règne, à la convivialité et l'entraide qui sont déjà entrain de s'établir entre voisins, à la proximité du centre ville et aux services proposés comme par exemple l'entretien des pelouses.

Mme Léchelon nous expose des attentes pour le futur : pourrait-il y avoir des "tournées" de commerçants (épicier, primeur, boulanger, boucher)? pourrait-on favoriser l'accession sécurisée au centre bourg en créant un passage clouté rue du Pont l'Abbé? le projet de maison médicale verra-t-il le jour?

Nul doute que, le printemps venant, Mme Léchelon appréciera encore plus l'environnement de son nouveau quartier et le climat agréable de La Mothe, c'est en tout cas ce que nous lui souhaitons.



Impasse de la Cimalière



Impasse de la Cimalière

Suite à la vente de la maison qu'elles occupaient, Bernadette Da Silva et ses deux filles âgées de 10 et 14 ans ont emménagé le 12 novembre 2010. Originaires de La Mothe Saint Héry, Bernadette recherchait un logement répondant aux besoins de sa famille.

La proximité du bourg, des écoles, ainsi que de son lieu de travail, où tous les déplacements peuvent s'effectuer à pied ou à vélo sont les éléments qui l'ont conduite à postuler auprès des HLM de Melle.

Si la réponse positive fut assez rapide, lors de l'entrée dans les lieux quelques problèmes de délai pour obtenir l'électricité, le téléphone et le chauffage furent résolus un peu plus tardivement.

Le logement est confortable, bien exposé

Bernadette envisage d'aménager la cuisine et regrette que le garage ne soit pas isolé et aménagé pour y stocker matériel et cartons.

Toute la famille est satisfaite de la qualité de vie dans ce nouveau logement, d'autant que les deux filles se sont bien adaptées à leur nouvel environnement.

Des rapports amicaux et conviviaux se sont créés avec les voisins et l'on ressent une envie de « vivre ensemble » avec de l'entraide mutuelle entre les générations.

Les deux enfants souhaiteraient qu'une table de ping-pong ou des jeux pour ados soient installés à proximité. Les jeux présents dans le parc du Moulin l'Abbé étant réservés aux très jeunes enfants.

Projet de construction-délocalisation de l'EHPAD « Notre Maison »

Pourquoi un nouvel EHPAD ?

La délocalisation permettra de répondre aux demandes dont le niveau de dépendance est élevé, et d'apporter un confort et une qualité de vie plus adaptés aux besoins des personnes que nous accueillons et accueillerons dans un futur proche.

Nous notons que Notre Maison bien que porteuse d'une âme et d'un côté familial importants, nécessite pour répondre aux besoins des personnes âgées d'un agencement plus adapté. Bien conçu, il joue un rôle thérapeutique non négligeable en facilitant les comportements adéquats. Nous avons réfléchi sur le caractère non institutionnel, l'accessibilité, l'ambiance familiale, la stimulation ajustée.

Ce bâtiment sera classé Haute Qualité Environnementale et Bâtiment Basse Consommation : murs en béton cellulaire

(25+10cm), chaufferie bois, production d'eau chaude par panneaux solaires, récupération d'eau de pluie, toiture végétalisée partielle.

La résidence « Notre Maison » recevra 83 personnes âgées. 60 personnes dites dépendantes seront hébergées dans l'EHPAD, 22 en unité Alzheimer, 1 en accueil temporaire sur l'unité Alzheimer, 14 seront orientées en PASA. Le bâtiment se divisera en zones de vie.

L'accueil sera le point de départ de la vie de la maison. Cet accueil sera organisé comme la place d'un village de laquelle partent les cheminements vers les différents secteurs de vie et d'activités.

Le permis de construire est sur le point de nous être délivré, nous avons besoin des autorisations de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Général pour engager les travaux.

Nous sommes accompagnés dans nos démarches par la Fondation de l'Armée du Salut qui partage les valeurs protestantes de la Fondation Paris-Naslin et qui recevra à plus ou moins court terme la dévolution des biens de la Fondation Paris-Naslin.



Projet EHPAD "notre maison"



Informations

SMC



Tri sélectif

Le SMC a lancé en 2010 une opération de restructuration de son réseau de déchetteries qui à terme passera de 31 sites à 10.

En contrepartie, les déchetteries restantes vont progressivement être mises aux normes et vont pouvoir recevoir tous les déchets admissibles en déchetterie. Les horaires seront aussi augmentés.

Le site de La Mothe peut ainsi recevoir les métaux et les D.E.E.E. (déchets électroniques et électriques) en plus des déchets acceptés auparavant, les horaires étant pour le moment

inchangés : en hiver lundi 9h/12h - 14h/17h, jeudi 9h/12h, vendredi 13h30/17h30 samedi 9h/12h -13h30/17h30.

Nous rappelons que la promotion du compostage à domicile des déchets verts et de cuisine est toujours en cours. Des composteurs en bois sont mis à disposition gratuitement par le SMC.

Pour plus de renseignements :
Tel 05 49 05 37 10 ou www.smc79.fr

Règlementations

Avec l'arrivée du Printemps, chacun d'entre nous va s'activer dans son jardin. Il nous semble important de rappeler certains règlements à respecter pour le bien de tous.

A) Règlementation relative aux brûlages (extrait de l'arrêté préfectoral du 29 juin 2010)

Article 7 : L'incinération des déchets ménagers ou assimilés (dont font partie les déchets verts) est interdite, en plein air de même que dans les incinérateurs individuels, en application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Les déchets doivent être apportés à la déchetterie la plus proche.

Le brûlage sauvage des déchets des entreprises constitue une infraction à l'article L 541-22 du code de l'environnement.

Article 8 : Dérogations : déchets verts, assimilés aux déchets ménagers : les particuliers ne bénéficiant pas d'une collecte des déchets verts à leur porte ou organisée à proximité, peuvent

procéder à titre dérogatoire du 1er octobre au 31 mai de l'année suivante, à l'incinération de leurs déchets de jardin sous réserve du respect des autres règlementations en vigueur :

- une distance minimale de 50 m de toute construction devra être respectée et l'opération ne pourra avoir lieu par vent défavorable vis-à-vis des habitations voisines.

- Dans tous les cas, une déclaration de la mise à feu doit être faite au Maire, indiquant la date, le lieu et l'heure de celle-ci



Incineration déchets de jardin



Bruits de voisinage

B) Règlementation relative aux bruits de voisinage – propriétés privées

Article 3 : Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Frelon asiatique

Prédateur des abeilles et dangereux pour l'homme, le frelon asiatique ne cesse d'étendre son territoire.

Afin de lutter contre ce fléau, la municipalité de La Mothe Saint Héray, à l'instar d'autres communes du département, a décidé de mettre en place un plan d'action.

Afin de lutter efficacement, il faut piéger les reines pendant les périodes où elles sont vulnérables : entre le 15 février et le 15 mai, et entre le 15 octobre et le 31 novembre. En attendant l'automne et la finalisation du plan d'action, vous

pouvez déjà poser des pièges dans vos jardins.

Deux solutions s'offrent à vous, soit construire un piège soit acheter un dispositif permettant d'en réaliser simplement (disponible sur le marché de La Mothe).

Pour la réalisation d'un piège nous vous recommandons le site des apiculteurs d'Aquitaine (<http://www.apiculteurs-en-aquitaine.fr/pdf/frelon-piege.pdf>) qui présente un piège sélectif afin de ne capturer que le frelon asiatique.

C'est seulement par l'action de tous que cet insecte pourra être détruit.



Le frelon asiatique



Manifestations

Trec en attelage

Le Comité Départemental de Tourisme Equestre 79 et le Comité régional Poitou-Charentes (FFE : Fédération Française d'Equitation) organisent le TREC en attelage 2011, le dimanche 8 mai sur le site du complexe sportif et dans le parc. Cette compétition est une sélection pour le championnat de France 2011.

Le TREC est une pratique sportive d'équitation à la fois spectaculaire, forte en sensations, mais aussi très ludique et surtout très conviviale.

Toujours en équipe de deux minimum, le meneur et le groom se doivent d'être le plus performant possible sur deux aspects, l'orientation à la carte appelée POR et la maniabilité sur 16

difficultés appelée PTV, tout en respectant le cheval ainsi que la régularité des allures.

Déroulement de la journée de TREC : Ouvert aux spectateurs (entrées gratuites) :

A partir de 8h00, présentation des attelages sur le site du complexe sportif puis départ des attelages sur le parcours d'orientation pour une distance de 20 à 25 Kms.

De 14h00 à 16h00, parcours en terrain varié plus impressionnant où les meneurs franchissent avec leur attelage les différents obstacles situés dans le parc de la Mothe Saint-Heray.

Le samedi après midi, concours cheval loisir par les haras nationaux.

Pour les jardiniers : vous pouvez récupérer gratuitement du crottin sur le site le dimanche soir et le lundi matin.



Attelage

Le Printemps et l'Orangerie : Une histoire de re...naissance



Affiche festival
Cape et d'Épée
2011

- 3ème festival de « cape et d'épée » les 16 – 17 avril

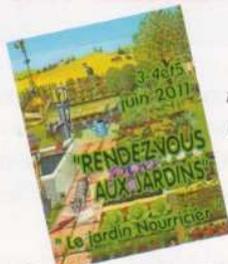
- 8ème festival « Bach à Pâques » le 25 avril à 16h00 avec l'ensemble « il convito » suivi de la clôture du Festival dans les jardins

- 14ème édition "Le Printemps de l'Orangerie" dans la galerie haute du 30 avril au 29 mai.

La commission culture a choisi la peintre Annie-Claude FERRANDO de Rouen et le sculpteur Bernard BUORD de la Forêt sur Sèvre

Jours et heures d'ouverture : les jeudis, vendredis, samedis, dimanches et jours fériés de 14h30 à 19h00 entrée libre.

- exposition dans la galerie basse sur «l'exode



Affiche
rendez-vous
aux jardins
2011

des réfugiés des Ardennes en Deux-Sèvres en 1940-1945» organisée par l'Association « Amicale des Ardennais en Deux-Sèvres » du 05 au 15 mai de 14h30 à 19h00 les jeudis, vendredis, samedis et dimanches.

- Rendez-vous aux jardins les 4 et 5 juin de 10h00 à 18h00 : le thème « le jardin nourricier qui nourrit le corps et l'esprit », une promenade en bord de sévre qui reliera l'Orangerie à l'arboretum avec l'ouverture des jardins privés et une rencontre avec les jardiniers qui ont accepté de semer des variétés anciennes sur les conseils de Martial MINOT. La commune porte le projet avec l'aide du Syndicat d'Initiative et la participation :

- des jardiniers amateurs
- des « Amis de la Bibliothèque »
- de l'Espace Jeunes
- de la maison de retraite « Notre Maison »
- du centre de loisirs
- de l'association « Nect'Arts »
- du conseil municipal des jeunes
- du club patchwork « Les Doigts Piqués »

Un rendez-vous intergénérationnel qui nous réserve une signalétique originale, poétique, culinaire tout au long de cette balade. Un marché de producteurs locaux nous attend le dimanche au moulin du Pont l'Abbé



Affiche festival
Bach à Pâques
2011



Exode des
ardennais



Oeuvres exposées
pour le Printemps
de l'Orangerie
2011



Les Nouvelles Métamorphoses

10ème festival d'Art Contemporain du 25 juin au 17 juillet avec l'exposition IN dans les galeries et les jardins, sur le thème « corps accord » et l'exposition OFF les 2 et 3 juillet sur la place autour de l'Abbé Jallet.

Le programme reste le même avec des performances d'artistes, des conférences, des cafés philosophiques mais l'association « Les Nouvelles

Métamorphoses » en partenariat avec la commune, a la volonté de marquer le 10ème anniversaire avec une ambiance plus festive et musicale le groupe « JAD ». Un trio de Jazz et une chanteuse : « Jazz et elle » animera la soirée du 2 juillet quand la compagnie « Tressage fou », elle, déambulera le dimanche après-midi sur le site de l'Orangerie avec des marionnettes géantes sur un rythme musical

oriental.

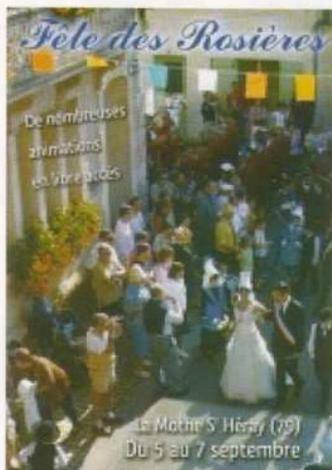
Ouvert tous les jours sauf le mardi de 14 h 30 à 19 h 00.

Compagnie
"tressage fou"





Un mariage hors du commun



Affiche fête des Rosières

En ce début d'année 2011, nous ne connaissons toujours pas le nom de la Rosière 2011. En effet, aucune candidature n'a, à ce jour, été déposée à la mairie de La Mothe Saint-Héray pour notre traditionnel mariage prévu le samedi 3 septembre. Pourtant, « si c'était à refaire, je le referai », nous a confié Agnès Garreau (Rosière 1980 et dame patronnesse), « il s'agit vraiment d'un mariage hors du commun ; bien sûr comme toute mariée, tu es la star de la fête, mais en tant que Rosière la fête dure trois jours. Il me semble même qu'il y a aujourd'hui moins de contraintes qu'autrefois ! ». Outre la dot remise à la mariée à l'issue des cérémonies, ce couple de jeunes mariés bénéficie de la mise à disposition d'une ou

plusieurs salles de la commune pour réunir famille et amis en privé. Toutefois, Rosière et Rosier 2010 avaient souhaité prendre part au dîner dansant organisé par le comité des fêtes pour l'occasion, et ont ainsi profité de la présence d'un véritable orchestre et de plus de 400 personnes autour d'eux.

Il est encore possible, bien sûr, pour un couple de jeunes mothais ou d'une commune voisine de déposer candidature. Il suffit pour cela d'en faire la demande à la mairie de La Mothe Saint-Héray. Celle-ci sera ensuite examinée par le Comité des Rosières, composé du maire et de son premier adjoint, des dames patronnesse et du prêtre de la paroisse, comme le veut la tradition.

Vie Associative Handball

Le 09 janvier dernier, 20 chanceux appartenant au club de handball de La Mothe ont pu assister à la demi-finale et la finale du tournoi Paris-Bercy de handball. Avec des équipes prestigieuses telles que l'équipe de France et de Croatie, mais aussi l'Argentine et la Corée du Sud, les jeunes handballeurs ont pu admirer de très beaux matchs.

Cette excursion a été organisée par le comité handball 79 et le handball Mothais a répondu présent.

Cette année le club Mothais qui fête ses 25 ans,

organise de nombreux événements conviviaux pour rassembler les joueurs : pot de rentrée, vœux et galette, sorties lasergame, Bercy, restaurant sans oublier le repas du hand qui aura lieu le 30 Avril prochain.

Le handball Mothais compte cette saison plus de 60 joueurs répartis en 5 équipes et envisage pour l'an prochain de créer d'autres équipes notamment en catégories jeunes féminines (-14 et -16 ans) et mini-hand (6 à 10 ans). Cela dépendra évidemment du nombre de personnes intéressées.

Ainsi nous acceptons tout le monde, débutant ou non, et mettons tout en œuvre pour que le handball soit une Fête !



Handball mothais à Bercy

ADMR

LES SERVICES

- Assistance aux personnes handicapées ou dépendantes
- Garde d'enfants
- Ménage, repassage
- Préparation des repas
- Livraison de courses



- Garde à domicile
- Aide à la mobilité et au transport
- Petit jardinage
- Téléassistance

L'association étudie avec vous les possibilités d'aide financière de votre de Caisse de Retraite ou de la Caisse d'Allocations Familiales

BUREAUX

5 Rte de Pamproux
79800 LA MOTHE SAINT-HERAY
Tel : 05 49 28 50 02

Ouverts les :

lundi de 9 h à 12 h,
mardi, mercredi, vendredi de 14 h à 16 h
jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

PRÉSIDENTE : Marie-Claude VIVIER

Calendrier

Retenez ces dates

MARS 2011

Sam 26 : Dîner dansant de l'APE La Mothe-Exoudun

AVRIL 2011

Sam 2 : Dîner dansant des Sapeurs Pompiers - Complexe sportif

Dim 10 : Bourse aux jouets, de matériel de puériculture sous les halles de La Mothe Saint-Héray de 9h30 à 17h00 -

"Les P'tits Bouts Mothais" : 05 49 05 12 64

Sam 16 et Dim 17 : Festival Cape et d'Epée à l'Orangerie

Lun 25 : Festival Bach à Pâques à l'Orangerie - 16h00

Sam 30 au 29 MAI : "Printemps de l'Orangerie"



MAI 2011

Jeu 5 au Dim 15 : Exposition sur l'exode des Ardennais.

Sam 21 : Journée portes ouvertes caserne des pompiers

Dim 22 : Audition de l'atelier musical de l'Orangerie au Foyer Rural

Tel : 05 49 07 35 65

JUIN 2011

Jeu 2 : Slalom automobile en côte : ASA Augias : 05 49 05 05 43

Sam 4 et 5 : Printemps aux Jardins

Dim 19 : Journée du patrimoine de pays et des moulins : SI : 05 49 05 19 19

Dim 19 : Fête de l'école Sainte Marie à l'Orangerie de La Mothe Saint-Héray

Sam 25 : Fête des écoles F.DALLET au complexe sportif